

Diplôme approfondi en langue française DALF C1 tout public

RS1700 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	100
Formacode(s)	15254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL · SIRET : 18004306900012

Partenaires habilités

82 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 39 à former et organiser l'évaluation, 34 à former et 9 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3P DEVELOPPEMENT	83866437300027	Former
ACCORD ECOLE DE LANGUES	35355787900049	Former
AKREATOR FORMATIONS	79054901800030	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	33143308600021	Organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	37785754500042	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE BORDEAUX AQUITAINE	32962634500071	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE DE LILLE	80150564500029	Former
ALLIANCE FRANCAISE PARIS ILE DE FRANCE	77566461800011	Former et organiser l'évaluation
AR COMPETENCES	87806379100015	Former et organiser l'évaluation
ASS LYON PROMOTION EDUC SOCIAL	32512320600048	Former

Liste complète des 82 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs1700-diplome-approfondi-en-langue-francaise-dalf-c1-tout-public/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Reconnaissance du niveau de français (C1) tel qu'il est décrit par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe)

Le DALF C1 tout public est un diplôme du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, validant le niveau C2 du CECRL, niveau le plus élevé décrit par le Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le DALF C1 repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique.

La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières relève de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Ce schéma a conditionné l'élaboration des examens au sein desquels sont systématiquement évaluées, pour chaque niveau, les quatre activités langagières, avec selon les niveaux une place plus ou moins importante accordée à l'interaction et à la médiation. Plusieurs traits caractérisent le niveau C1: le bon accès à une large gamme de discours qui permet une communication aisée et spontanée comme on le verra dans les exemples suivants : peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. A une bonne maîtrise d'un répertoire lexical large dont les lacunes sont facilement comblées par des périphrases. Il y a peu de recherche notable de certaines expressions ou de stratégies d'évitement ; seul un sujet conceptuellement difficile peut empêcher que le discours ne se déroule naturellement. Les capacités discursives qui caractérisent le niveau précédent se retrouvent au Niveau C1 avec encore plus d'aisance, par exemple : peut choisir une expression adéquate dans un répertoire disponible de fonctions du discours pour introduire ses commentaires afin de mobiliser l'attention de l'auditoire ou de gagner du temps en gardant cette attention pendant qu'il/elle réfléchit ; produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation bien maîtrisée des structures, des connecteurs et des articulateurs. (CECRL p 33)

Le DALF C1 évalue les compétences suivantes :

1 – la compréhension orale

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés :

- un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes)

- deux brefs documents radiodiffusés

(flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...)

(une écoute).

Durée maximale des documents : 10 mn

Durée de l'épreuve : 40 minutes / 25 points

Le candidat devra :

- dégager la problématique générale, au-delà du sujet abordé (compréhension globale)
- Identifier le ou les locuteurs et leur fonction
- Identifier les différents points de vue et intentions exprimés, éventuellement les reformuler
- Extraire les informations essentielles, les mettre éventuellement en relation
- Expliciter les informations importantes par reformulation
- Extraire des détails précis mais essentiels à la compréhension de l'ensemble

2 - la compréhension écrite :

Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1000 à 1100 mots.

Le candidat devra :

- Saisir la spécificité des documents
- Etre capable de dégager la problématique et l'organisation d'ensemble des textes (compréhension globale)
- Identifier les enjeux, points de vue et positions exprimés
- Mettre en relation les différents arguments évoqués
- Expliciter les informations importantes par reformulation
- Extraire des informations précises et détaillées

Durée : 50 minutes / 25 points

3 – la production écrite

2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences

Production d'un écrit synthétique de 220 à 240 mots à partir de deux ou trois textes structurés portant sur un sujet complexe et répondant à une problématique identifiée.

Rédaction d'une argumentation de 250 mots environ, pouvant prendre la forme d'un courrier formel ou non formel, d'un rapport, d'un discours, dans une forme claire et articulée.

Le candidat devra :

- synthétiser des informations de sources différentes
- mettre en évidence les arguments et les points saillants et pertinents répondant à une problématique
- faire preuve d'une bonne maîtrise du code sociolinguistique à l'écrit
- produire un écrit organisé, cohérent et structuré pour parvenir à une conclusion
- présenter des faits, un contexte, une situation
- formuler clairement des idées et arguments

- proposer des exemples pour illustrer idées et arguments
- mettre en œuvre les fonctions de la langue adaptées à la situation : protester, nuancer, insister, attirer l'attention
- produire un texte cohérent et clairement articulé / structuré

4 – la production orale

2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences

- Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury.

Le candidat devra :

- synthétiser des informations de sources différentes
- être capable de dégager la problématique des documents
- élaborer une réflexion personnelle en mettant en évidence les arguments et les points saillants et pertinents répondant à la problématique
- produire un discours organisé, cohérent et structuré pour parvenir à une conclusion
- soutenir un débat de manière convaincante
- réagir aux commentaires et aux contre arguments avec aisance, spontanéité et pertinence.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le diplôme DALF C1 tout public peut être proposé à des adultes possédant un excellent niveau en français.

Extrait de l'arrêté ministériel, Art. 1er : « Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un diplôme d'études en langue française (DELF) ou un diplôme approfondi de langue française (DALF) qui leur sont réservés. »

Cas particulier : pour ne pas introduire de disparités dans le traitement des élèves dans le cadre de la convention conclue entre l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), la Mission laïque française (MLF) et le CIEP, l'ensemble des élèves des classes homologuées pourra se présenter aux épreuves du DELF et/ou du DALF.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ciep.fr/dalf>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1700/>